

## Contribution proposée de la CECAC à l'Avis de l'APF au prochain Sommet de la Francophonie (Dakar, novembre 2014)

La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) « examine les questions relatives à l'expression culturelle en langue française, l'éducation, la formation, la communication, les technologies de l'information et des communications et l'audiovisuel » (art. 12.6.2 du Règlement)

Au vu du thème du prochain Sommet – *Femmes et jeunes en Francophonie : Vecteurs de paix, Acteurs de développement* – la CECAC a choisi de concentrer sur le grand thème de l'Éducation l'essentiel de sa contribution à l'Avis qu'y présentera l'APF.

### Éducation

La CECAC affirme que l'éducation est l'une des conditions essentielles du développement. Constatant à regret que l'Objectif du Millénaire pour le développement visant à « assurer l'éducation primaire pour tous » ne sera pas atteint en 2015, elle estime tout de même que l'on ne doit ni relâcher les efforts ni baisser les bras. Au surplus, la Commission continue de croire aux mérites d'une éducation pour tous, mais elle ajoute que cette éducation se doit d'être de qualité.

Dans cet esprit, la Commission croit que quelques propositions pratiques, ciblées et mesurables sont susceptibles de renforcer jeunes et femmes et de leur donner les moyens de participer pleinement à la vie économique, politique, sociale et culturelle et de contribuer à assurer la paix.

Aussi, la Commission estime que les actions suivantes devraient être incluses et proposées dans l'Avis de l'APF au Sommet de Dakar :

#### 1. Augmentation des moyens consacrés à l'éducation

En raison notamment de la démographie, et malgré les efforts consentis par plusieurs, les budgets consacrés à l'éducation sont toujours insuffisants dans un grand nombre de pays. De plus, selon l'UNESCO, l'aide à l'éducation aurait baissé de 10 % depuis 2010. Tous doivent s'engager – gouvernements des pays en développement et donateurs internationaux – à allouer des fonds supplémentaires à l'éducation et à renforcer leur effort financier, tout en améliorant la gouvernance.

## 2. Alphabétisation des femmes adultes

Les femmes, et plus précisément les mères, ont un rôle clef à jouer dans l'éducation des enfants. Un rôle qu'elles peuvent difficilement remplir convenablement si elles sont incapables de lire et d'écrire. De plus, le développement de leur plein potentiel à participer au développement est freiné sans ces habiletés de base. Des programmes d'alphabétisation ciblant les femmes, adaptés à la culture locale et à l'environnement, devraient être mis en place.

## 3. Promotion et renforcement de la formation professionnelle

La filière de la formation professionnelle mérite d'être publicisée, encouragée et renforcée. Une école dite de qualité doit garantir aux jeunes l'acquisition de compétences indispensables pour vivre et travailler. La formation professionnelle, parce qu'elle mène directement les apprenants au marché du travail et améliore leur « employabilité », peut aider à résoudre l'épineux problème de l'emploi des jeunes, tant ceux du Nord que ceux du Sud. Un système prévoyant l'alternance des lieux de formation au cours d'une même semaine - école puis industrie/entreprise - peut rendre encore plus efficace ce type de formation.

## 4. Promotion de l'« éducation globale », notamment l'éducation au développement durable

Pour mieux outiller les jeunes afin qu'ils deviennent « vecteurs de paix, acteurs de développement », la formation des enseignants et celle des enfants doit être repensée pour la rendre plus « globale » c'est-à-dire en y incluant l'étude de problématiques émergentes comme l'éducation à la paix, la citoyenneté, l'égalité des genres, la santé (dont l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle), l'environnement, en un mot l'éducation en vue du développement durable. Dispenser les savoirs de base ne suffit plus, l'école de qualité doit s'assurer du développement de savoir-être et de savoir-faire permanents dont les compétences citoyennes, l'autonomisation de l'individu ainsi que l'apprentissage tout au long de la vie, permettant la pleine réalisation du potentiel de tous.

### **VIH/sida**

Le VIH/sida a une incidence déplorable certaine sur le développement, principalement des pays du Sud. Les jeunes et les femmes sont particulièrement touchés.

Aussi, la Commission, qui chapeaute le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, soumet que les actions suivantes devraient également être incluses et proposées dans l'Avis de l'APF au Sommet de Dakar :

1. Réexamen des lois ou projets de loi pénalisant les comportements de groupes cibles ou instaurant discrimination

La discrimination et la pénalisation qui frappent, dans certains pays, les rapports sexuels entre hommes adultes consentants, l'interdiction faite aux détenus d'avoir accès aux préservatifs et seringues, ou encore l'absence de prévention et de traitement pour les travailleurs du sexe ou pour les réfugiés, contribue à la propagation du VIH/sida, poussant les membres de ces groupes vers la clandestinité, entravant, de fait, leur accès aux soins et services permettant de lutter contre la maladie.

La lutte contre le VIH/sida ne s'appuie pas encore suffisamment sur la défense des droits de l'Homme, incluant le droit pour tous de bénéficier de services de prévention et de traitement ainsi que le droit pour les personnes séropositives et celui de ne subir aucune discrimination.

2. Programmes universels de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant

Selon l'OMS, en l'absence d'intervention, le taux de transmission d'une mère séropositive à son enfant pendant la grossesse, le travail, l'accouchement ou l'allaitement va de 15 % à 45 %. Des interventions efficaces permettent de ramener ce taux à des niveaux inférieurs à 5 %. Les avancées dans la prévention de la transmission mère-enfant du VIH ont permis de sauver des millions de vies - celles de femmes et de nourrissons - qui auraient autrement été condamnées. Des programmes universels de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant devraient être mis en place.